

OSEF FRANCE CANADA

ORGANISME DE SEJOURS EDUCATIFS FRANCAIS
TOUTES PROVINCES CANADIENNES



ECHANGES EN RECIPROCITE 4, 9 & 11 SEMAINES
EN MILIEU FAMILIAL ET SCOLAIRE



OSEF France-Canada - 260, rue des Fiefs - 27520 Thuit-Hébert - FRANCE

Tél: 02.32.42.26.94 - Fax: 02.32.56.87.07 - E-Mail: contact@osef.fr

Sites Web: www.osef.fr www.osef.ca



SOMMAIRE

Présentation de l'OSEF France-Canada	3
L'équipe de l'OSEF (coordinateurs en France et au Canada)	4 à 6
Bilan des Echanges des années précédentes	7
L'engagement de l'OSEF France-Canada.....	8 et 9
Informations avant l'inscription du Candidat.....	10 à 13
Le Matching	14 et 15
Comment remplir votre dossier d'inscription	16 et 17
Voyages et séjours des Français et des Canadiens.....	18
Tarifs et modalités financières	19 à 21
Les échanges inversés	22
Les Coordinateurs Français et Canadiens	23
Dans votre famille canadienne	24 à 27
Le système éducatif canadien	28 à 32
Accueil scolaire des Canadiens en France	33
Règlement intérieur de l'OSEF	34

PRESENTATION DE L'OSEF FRANCE-CANADA

De **1965 à 1990**, le Ministère de l'Éducation de l'Ontario proposait des programmes d'échanges internationaux en Europe. En 1990, le Ministère arrête les échanges et encourage des fondations privées à **proposer des programmes scolaires et familiaux en réciprocité**.

En 1992, Fabrice, le fils aîné de Christine LENFANT, partait au Canada avec American Field Service. Christine LENFANT a travaillé pendant 2 ans bénévolement pour cette association.

En 1994, Christine LENFANT a fondé son association **OSEF France-Canada, (Organisation de Séjours Educatifs Français)** association loi 1901, habilitée Jeunesse et Sports. Cette habilitation est renouvelée chaque année. **L'OSEF** a été créé en France à la demande de la fondation canadienne (35 élèves sont partis la première année).

L'OSEF s'est très vite fait connaître auprès d'un grand nombre d'établissements scolaires en France pour le sérieux de son organisation et grâce aux encouragements des parents et des jeunes ayant participé à ce programme. La Présidente et son équipe parcourent la France 2 fois par an. Les réunions d'information ont lieu en Octobre, Novembre et Décembre. Les réunions de préparation au départ (qui ont un caractère obligatoire) ont lieu en mai et juin.

L'OSEF est une **association à l'esprit familial**. Nous avons toute confiance en nos partenaires, conseils scolaires canadiens et coordinateurs français et canadiens qui suivent nos élèves sur place. **Christine Lenfant accueille tous les groupes à Toronto et reste jusqu'au 10 septembre, elle parcourt le Canada en quête d'inscriptions supplémentaires devant la demande croissante des familles françaises.**

OSEF France Canada, INC est présente dans toutes les provinces canadiennes.

L'Association comprend les membres fondateurs et des bénévoles, des enseignants, des chefs d'établissements qui, au fil du temps, poursuivent le projet avec enthousiasme.

STAFF OSEF ET COORDINATEURS CANADIENS

Besoin d'aide ou renseignements

Coordonnées de l'équipe OSEF

Bureau de Thuit-Hébert
Christine et Jean-Pierre LENFANT

Tél. : 33.2.32.42.26.94

Fax : 33.2.32.56.87.07

Site Internet: www.osef.fr

<p>Ludovic LENFANT A participé à l'échange en 1994 Logistique aérienne 33.2.32.42.26.94 Ludovic.lenfant@osef.fr</p>	<p>Stéphanie BOISSEAU-DESCHOUARTS Secrétariat 33.2.32.42.26.94 contact@osef.fr</p>
<p>Philippe BOUR Logistique 33.6.70.68.93.63 Bour.ph@sfr.fr</p>	<p>Valérie HUET Documentation 33.2.32.42.26.94 contact@osef.fr</p>



COORDINATEURS REGIONAUX

AIX-MARSEILLE Jean-Louis THOREL <i>Professeur d'Anglais</i> Les hauts de Mazargues 8 23, bld du Vaisseau 13009 MARSEILLE Tél. : 06.59.37.30.16 jeanlouisthorel@gmail.com	ALENCON Chantal & Dominique HOULBERT <i>Médecins</i> 43, rue Eugène Lecointre 61000 ALENCON Tél. : 02.33.32.23.99 houlbert.cd@dbmail.com	BORDEAUX Marie-Paule BOURDET <i>Proviseur</i> 223, rue Félix Arnaudin 40280 ST PIERRE DU MONT Tél. 06.81.46.41.98 Marie-paule.bourdet@abordeaux.fr	CLERMONT-FERRAND Michèle & Pierre MILLE <i>Retraités de l'Enseignement et du Rectorat</i> 30, rue Charloing 03700 BELLERIVE SUR ALLIER Tél. : 06.86.58.72.94 Pieer.michele.mille@wanadoo.fr
CLERMONT-FERRAND Caroline DE MEEUS <i>Sophrologue</i> Les Fougis La Grange 03230 LUSIGNY Tél. : 04.70.48.82.54 Cdemeeus86@wanadoo.fr	DIJON Anne-Marie SEJOURNANT <i>Professeur d'anglais (retraitée)</i> 19, rue de la Côte d'Or 21000 DIJON Tél. : 03.80.55.17.36 amsejournant@hotmail.fr	EVREUX Marie-Thérèse VIGNEAUD <i>Conseillère Familiale</i> 11, rue du Bois de la Lune 27930 ANGERVILLE LA CAMPAGNE Tél. : 02.32.28.29.11 Vigneaud.christian@neuf.fr	EVREUX Michèle PAILLOT <i>Professeur d'anglais (retraitée)</i> La Vallée 27260 ST SYLVESTRE DE CORMEILLES Tél. : 02.32.57.81.93 Michèle.paillet@laposte.net
GRENOBLE Françoise DUCLOS <i>Directeur Administratif et Financier</i> 147, rue du Lac 38920 CROLLES Tél. : 06.08.98.23.01 Duclos38@sfr.fr	LYON Jeanny PRAT <i>Professeur d'anglais</i> La Virginie 2174 chemin des Platières 01390 MIONNAY Tél./Fax : 04.78.91.83.49 Aj.prat@wanadoo.fr	NICE Dale MARTINEZ <i>Professeur d'anglais (canadienne)</i> 1439 Rte de Porti Solo Quartier Ste-Marguerite 06510 LE BROC Tél. : 06.13.35.59.92 Grosemartinez@aol.com	ORLEANS-TOURS Claire LE GOUIC <i>Professeur d'anglais</i> 13, rue Delaugère 45100 ORLEANS Tél. : 02.38.51.19.73 clairelegouic@yahoo.fr
ORLEANS-TOURS Paola DOS SANTOS <i>Professeur d'anglais</i> 1, rue du Pigeonnier Hameau de Vilaine 41330 FOSSE Tél. : 06.82.07.74.77 Cassandre41@wanadoo.fr	PARIS Didier LEOPOLD <i>Directeur hôtelier</i> 9 bis, rue de la Parfumerie 92600 ASNIERES Tél. : 06.10.96.16.45 didier.leopold@hotmail.fr	ROUEN Hélène LEVY <i>Professeur des Ecoles (retraitée)</i> 1, Chemin des Hortensias 76810 LUNERAY Tél. : 06.13.80.65.47 brunolevy@orange.fr	ROUEN Olivier CREPIN <i>Parent d'Elève</i> 20 bis, rue des Fondes 76190 YVETOT Tél. : 02.35.95.08.44 Olivier.crepin@cq76.fr
ROUEN Sylvie PRISSETTE <i>Proviseur</i> Rue des Fiefs 27520 THUIT-HEBERT Tél. : 02.32.56.32.92 sylvie.prissette-yvelin@ac-rouen.fr	VERSAILLES Agnès LUBERT <i>Professeur d'anglais (retraitée)</i> 21, avenue de Cressac 78990 ELANCOURT Tél. : 06.72.07.30.75 agnes.lubert@hotmail.fr		

COORDINATEURS REGIONAUX

CANADA

<p><u>BELGIQUE</u></p> <p>Annie LASSOIE Attachée à la Direction des Relations Internationales Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles Tel : +32(0)2 413 21 98 Annie.lassoie@cfwb.be</p>	<p><u>COLOMBIE-BRITANNIQUE, SASKATCHEWAN, MANITOBA & ONTARIO</u></p> <p>Anne Louise McFARLAND Responsable provinciale 2 7768 East Saanich Road SAANICHTON, BC, V8M 1Y6 Tél. (250) 665.6733 almcfarland@shaw.ca</p>	<p><u>ALBERTA-EDMONTON</u></p> <p>Marcel J. GRAVEL Directeur et Trésorier #121 – 4408 37th Street Stoney Plain, Alberta T7Z 1N2 Tél : (780) 909-2323 Fax : (780) 968-2942 osefcana@telus.net</p>	<p><u>TORONTO - ONTARIO</u></p> <p>Ms. Sheila SINGH Responsable provinciale 29 Georges Henry Blvd. Toronto, Ontario, M2J 1E3 Tel. (416) 953-2867 Sheilas79@hotmail.com</p>
<p><u>ALBERTA-CALGARY</u></p> <p>Ron MAY Directeur du Bureau Lise MAY Responsable provinciale Bragg Creek, Albert,T0L 0K0 Tél : (403) 949 3816 Fax : (403) 949 2373 Port.: (403) 606 8742 lise.may@davincibb.net</p>	<p><u>ALBERTA-EDMONTON</u></p> <p>Manuela NINASSI Responsable provinciale 13824-118 Street Edmonton, Alberta T5X 4J4 Tel :(780) 457.5499 Port.: 780.686.5499 mnninassi@shaw.ca</p>	<p><u>ALBERTA-GRANDES PRAIRIES</u></p> <p>Lesley Doell Responsable provinciale lesleydoell@pwsd76.ab.ca</p>	<p><u>OTTAWA</u></p> <p>Marline al Koura Bénévole 283 applecross, cres kanata,ONTARIO K2C , OC4 Tel: (613) 435 4135 Port : (613) 3252179 Mak.osef.oottawa@gmail.com</p>
<p><u>PROVINCES MARITIMES</u></p> <p>Marie FROSST Responsable provinciale 9722 Kempt Head Road Ross Ferry, NS, B1X 1N8 Tel: (902) 674-0936 Fax : (902) 674-2968 mfrosst@hotmail.com</p>	<p><u>COLOMBIE BRITANNIQUE</u></p> <p>Jenny &Myndi RHODES Programme 1 mois Coordinatrices 5500 Kiowaroad Victoria, BC, V9E 1J9 osef.bc@gmail.com</p>	<p><u>COLOMBIE BRITANNIQUE</u></p> <p>Christopher & Jamie McFARLAND Programme 1 mois Coordinateurs 628 Kestrel Ridge Victoria, BC, V9B 6C3 Tel : (250) 704-0372 Cell : (250) 858-6232 cndnmcfarland@shaw.ca</p>	<p><u>QUEBEC</u></p> <p>Mélissa BOURDEAU & Mathieu BOURDET Coordinateurs m_bourdet@hotmail.com melibou81@yahoo.com</p>

BILAN DES ECHANGES DE L'OSEF

L'ENGAGEMENT DE L'OSEF FRANCE CANADA

UN CADRE FAMILIAL ET UN ENCADREMENT SOIGNE

OSEF France CANADA NOMBRE DE PARTICIPANT PAR ACADEMIE 1 MOIS, 9&11 SEMAINES

ACADEMIE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aix-Marseille	29	43	29	40	37	38	26	38	23
Amiens	0	0	1	1	1	1	2	0	4
Besançon	15	35	19	28	25	25	21	38	21
Bordeaux	3	4	1	11	9	16	22	14	14
Caen	28	26	28	10	19	22	30	29	12
Clermont-Ferrand	12	21	25	22	32	16	33	21	23
Créteil	0	0	1	0	0	3	0	1	1
Dijon	19	34	19	26	21	22	31	30	33
Grenoble	33	32	51	51	63	79	78	93	66
Lille	0	5	1	0	1	1	2	2	2
Limoges	0	0	1	0	0	0	0	1	0
Lyon	17	17	34	30	28	12	19	29	22
Montpellier	1	4	6	3	6	7	6	3	4
Nancy-Metz	2	2	1	2	1	2	1	4	6
Nantes	0	0	7	12	5	1	1	9	4
Nice	3	0	9	8	7	3	2	4	6
Orléans- Tours	21	56	40	34	37	55	41	54	41
Paris	28	13	1	0	0	3	0	1	1
Poitiers	10	16	14	20	16	18	10	15	11
Reims	6	4	6	2	2	3	3	6	7
Rennes	7	5	11	9	14	14	10	11	4
Rouen	63	55	57	57	58	49	37	56	36
Strasbourg	0	1	2	8	1	3	2	4	10
Toulouse	3	2	1	5	4	0	3	4	2
Versailles	0	0	14	15	34	17	26	34	22
Sous-Total	300	375	379	394	421	410	406	501	375

1 Mois (comptés dans les chiffres jusqu'en 2012)

120

TOTAL	300	375	379	394	421	410	406	501	495
--------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

1. Livret d'information OSEF sur les programmes d'échanges ainsi que livret témoignages.
2. Réunions d'information dans les lycées d'octobre à décembre.
3. Réunions de préparation (une quinzaine chaque année, week-ends et soirées, plusieurs régions). 2 présentations : une pour les parents et une pour les jeunes.
Sont remis : sac à dos, pochette passeport et étiquette bagage, information culturelle, listings avions etc.
4. Livrets de préparation au départ (un pour les parents, un pour les jeunes) remis lors de cette journée.
5. **Journée de préparation au Canada** (12 provinces) en janvier (en présence de la Présidente). Les coordinateurs organisent une réunion avec les parents et les jeunes. Sont remis : sac à dos, pochette passeport, étiquette bagages, livret conseils aux parents et un aux jeunes.
6. Préparation et lecture de chaque dossier. Appariement des jeunes en fonction de leurs âges et affinités.
7. Organisation des transports et achat des billets sur des vols réguliers, y compris vols intérieurs. En partenariat depuis 15 ans avec l'agence Go Tours, disponible 24h sur 24 en cas de retour anticipé.
8. Organisation des pré-acheminements en France et des transferts vers toutes les provinces anglophones du Canada.
9. Accompagnateurs sur les vols internationaux (France et Canada) et vols intérieurs de plus de 4h au Canada.
10. Accompagnateurs (parents ou coordinateur) lors des trajets en train (en France).
11. Présence de l'OSEF France Canada à chaque mouvement de jeunes (arrivée décalée, départ anticipé, changement de famille etc.).
12. Deux jours de visite à Paris avec les Canadiens (groupes OSEF), deux jours de visite à Toronto/Niagara (10 personnes pour encadrer un groupe de 80 jeunes) pour le programme 9 & 11 semaines. Programme 1 mois : 1 nuit et visites à la fin du séjour (groupes Ontario) ou à l'arrivée pour les groupes OSEF.

13. Remise de documents divers pour faciliter l'intégration du jeune à son arrivée (personnes à contacter pendant l'échange et numéros de téléphone utiles, carte d'assurance, etc.).
14. Possibilité de contacter un coordinateur ou la Présidente 24h sur 24 en plus des horaires d'ouverture de bureau.
15. La Présidente accueille tous les groupes du mois d'août au Canada et y reste jusqu'au retour des groupes 1 mois. Elle est sur place en cas de problème (Sheraton Toronto Airport). Elle supervise l'encadrement des jeunes, les arrivées, les retours vers la France, les transferts, le programme des visites et l'hébergement sur place.
16. Assurance médicale (hospitalisation et rapatriement sanitaire) avec billet d'avion pour un parent en cas de problème grave.
17. Canadiens des groupes OSEF, assurance responsabilité civile avec l'assurance médicale Europ Assistance selon les lois françaises et canadiennes.
18. Changement de famille si problème dans la même région si possible. La Présidente accueille chez elle provisoirement dans l'attente d'un nouveau placement.
19. Organisation d'une réunion ou d'une sortie pour les jeunes/familles pendant le séjour en France. Contact téléphonique ou email si besoin est.



INFORMATIONS AVANT L'INSCRIPTION DU CANDIDAT

Candidature et Sélection

Des réunions d'information

Questions posées aux étudiants lors des réunions de préparation pour leur faire prendre conscience de l'engagement qu'implique cet échange

REUNIONS D'INFORMATION: Elles sont organisées par région dans toute la France, d'octobre à décembre.

Les points suivants y sont abordés :

- la présentation de l'Association OSEF France Canada,
- son partenariat avec le Canada,
- son équipe de bénévoles (proviseurs, professeurs en retraite ou en activité, médecins, cadres administratifs ...),
- les détails du séjour (famille d'accueil, voyages, scolarité, ...),
- des témoignages de jeunes et de parents ayant participé à ces échanges,
- des dossiers d'information et d'inscription sont à votre disposition.

Les inscriptions sont prises en compte de septembre à fin décembre.

Les dossiers sont « matchés » **surtout en fonction de l'âge et des affinités avec les dossiers des candidats canadiens** mais en tenant compte de leur ordre d'arrivée, dans la mesure du possible.

IMPORTANT : Nous dépendons du nombre d'inscriptions canadiennes (environ 500 dont seulement une centaine de garçons) pour les séjours 1 et 3 mois confondus.

L'intérêt et l'engagement du candidat :

- Pourquoi avez-vous décidé de participer ?
- Pourquoi avez-vous fait la demande ?
- Que voulez-vous apprendre pendant l'échange ?
- Que voulez-vous que cet échange vous apporte ?
- Comment appréhendez-vous le fait de quitter votre famille et vos amis pendant 1, 2 ou 3 mois ?
- Etes-vous prêts, vous et votre famille, à recevoir votre partenaire? Pensez-y, c'est important

Pas de sélection sur les notes mais un regard sur les appréciations et comportement aux réunions. En 15 ans aucun redoublement n'a été constaté.

Les compétences linguistiques et scolaires du candidat :

- Comment se passe l'école (résultats et conduite)? (votre moyenne générale est-elle correcte ?)
- Quel est votre niveau d'anglais ?
- Etes-vous prêt à manquer la classe en France pendant plusieurs semaines?
- Comment allez-vous rattraper vos cours ? Nous vous donnerons des conseils lors des réunions.

La personnalité du candidat :

- Comment vous décririez-vous ? (sociable, intellectuel, énergique, sportif, musicien, artiste, calme, réservé, timide etc.)
- Préférez-vous sortir ou rester à la maison avec votre famille ou vos amis, etc.
- Quelles activités aimez-vous pratiquer et quel est votre hobby (passe-temps) favori ?
- Etes-vous prêt à vivre de nouvelles expériences et à pratiquer les nouvelles activités qui en découlent ?
- Comment réagissez-vous au contact des nouvelles personnes que vous rencontrez ?
- Avez-vous des amis ayant une personnalité très différente de la vôtre ?
- Comment réagissez-vous face à des situations inattendues ?

Les familles doivent garder à l'esprit qu'il y a, bien sûr, réciprocité de toutes ces obligations lorsque leur propre enfant se trouve dans le pays d'échange.

L'engagement des familles françaises envers les jeunes Canadiens :

- **obligation de recevoir un jeune Canadien pendant une période de 4, 9 ou 11 semaines,**
- **obligation de le traiter comme un membre de la famille à part entière et obligation de lui assurer un climat chaleureux, sécurisant et amical,**
- **obligation de lui assurer les trois repas quotidiens (par conséquent payer la cantine pour les élèves demi-pensionnaires) ainsi que les moyens de transport sûrs pour se rendre à l'école à l'aller et au retour,**
- **obligation de l'aider à s'adapter à son nouvel environnement,**
- **obligation de lui faciliter l'apprentissage de la langue française et de le faire participer à toute activité favorisant son éveil culturel : être à son écoute, lui faire répéter des phrases, etc.**
- **obligation de prévenir l'OSEF en cas de maladie, d'accident, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale.**

REUNIONS DE PREPARATION : organisées en mai et juin pour les parents et les candidats :

- Parents de 9H00 à 12H30 avec Christine LENFANT et un adjoint,

- Jeunes de 9H00 à 12H30 avec les équipes OSEF

Ces réunions seront suivies d'un lunch pris en commun permettant un échange informel et chaleureux.

Christine LENFANT est toujours présente à ces journées. Le planning sera joint à l'envoi du dossier familial.

Les jeunes seront encadrés par des coordinateurs bénévoles qui travailleront avec eux sur le livret remis au début de la séance et fourniront les réponses à leurs questions afin de les préparer efficacement à leur séjour au Canada.

Christine LENFANT et ses intervenants présenteront, aux parents et aux candidats, le Canada avec ses différences culturelles, linguistiques et alimentaires, et répondront à leurs questions. Un sac à dos, une pochette passeport et une étiquette bagage leur seront remis à la fin de la réunion.

Christine LENFANT, Présidente Fonatrice, et des membres de son bureau se rendent au Canada tous les ans en avril. Ils font alors l'appariement (matching) entre les candidats français et canadiens. Tous les dossiers sont analysés et les candidats sont jumelés, pour la plupart, en fonction de leur âge, centres d'intérêt et traits de caractère.

Le dossier de votre partenaire canadien vous sera remis au plus tard mi-juin pour le programme 9 et 11 semaines et mi-mai pour le programme 1 mois, mais nous serons en mesure de vous donner des informations lors de la réunion de préparation.

Les matchings continuent jusqu'au 15 juillet pour les candidats non matchés avec l'accord des familles (programme scolaire).

Chaque année l'OSEF accepte environ 500 inscriptions en France. 50 garçons participent chaque année, à notre grand regret les jeunes canadiens ne participent pas en nombre suffisant.

Les candidatures sont prises en fonction des inscriptions au Canada. Nous sommes souvent complets fin décembre. Chaque année, certains Canadiens, après la première partie de l'échange, informent le bureau qu'ils ne pourront participer. Les deux associations, canadienne et française, ne peuvent laisser ces élèves sans famille. L'OSEF vous propose un autre dossier, la réciprocité est due.

Les réunions de préparation pour le départ au Canada sont obligatoires même si vous n'êtes pas encore matché.

Un contrat de participation, un transfert de droits seront assignés.

Nous dépendons des inscriptions canadiennes surtout pour les garçons

L'OSEF ne peut garantir plus de 400 inscriptions (3 mois)

Un visa électronique est nécessaire pour visiter les USA avec vos familles. La procédure vous sera expliquée en juin.

L'OSEF ne peut garantir des dossiers de remplacement ; il se peut que nous n'ayons pas assez de candidatures canadiennes.

Attention, un dossier non « matché » n'est pas un mauvais dossier. Il ne correspond pas (affinité, âge, allergie, tabac, ...) aux dossiers canadiens disponibles.

Lorsque Christine LENFANT a débuté, son partenaire canadien recherchait des français, maintenant c'est l'inverse ! Les familles françaises sont en demande. Il y a de plus en plus de candidatures françaises.

Les dossiers tardifs ou les dossiers qui n'auraient pu être jumelés, pourront éventuellement être "matchés" jusqu'à la date butoir du 15 juillet, dans la mesure où vous acceptez ce délai, toujours **en fonction des inscriptions canadiennes**, et du profil de votre enfant.

A la réception du dossier canadien, le contrat d'échange et d'acceptation, les extraits de casier judiciaire ainsi qu'une photocopie de la déclaration d'autorisation parentale pour les sorties éventuelles aux USA sont à retourner à l'OSEF.

Gardez l'original de la déclaration d'autorisation parentale qui sera à conserver par le jeune dans sa pochette OSEF. Celle-ci lui sera remise par l'OSEF lors des réunions de préparation ou au départ de Roissy CDG.

Transferts dans les provinces canadiennes

Après les vols CDG-Toronto

Organisés et compris dans le prix

Les jeunes devront reprendre un vol à partir de Toronto suivant l'adresse de leur partenaire canadien. De l'est à l'ouest canadien : 7000 kilomètres, Toronto est dans la province de l'Ontario. Les vols sont de courte durée, l'Osef organise et conduira le jeune jusqu'à sa porte d'embarquement et passera la sécurité avec un coordinateur de l'Osef ou de nos partenaires canadiens.

Les provinces suivantes, les vols sont accompagnés. Les maritimes, exemple : Halifax (3 heures de vol), Vancouver (4h30 de vol), Victoria (5h de vol) et l'Alberta (4h de vol).

Les vols de moins de 2 heures, nous accompagnons les jeunes jusqu'à la porte de l'embarquement et passer la sécurité. Nous restons à l'aéroport afin de nous assurer du bon décollage de l'avion et l'hôtel Sheraton est au niveau du terminal 3.

LE MATCHING

Le matching a lieu au Canada et en France.

Ne jugez pas trop vite le dossier reçu! Une autre proposition n'est pas toujours possible !

Selon le matching et indépendamment de l'OSEF, il est possible qu'environ 80 étudiants des collèges partent 9 semaines sur décision du School Board souhaitant que les jeunes de 5ème 4ème au Canada ne participent que 9 semaines.

Les dossiers canadiens seront enregistrés et envoyés la première semaine de juin.

Qu'est ce que le « matching » ?

Mot anglais que nous employons, équivalent à appariement.

Faire le matching signifie trouver le dossier qui vous correspond le mieux.

Le dossier familial doit être parfaitement rempli

Ecrivez lisiblement à l'encre noire, Pensez à la famille canadienne qui le lira.

Le candidat doit remplir lui-même le dossier, les parents remplissant les pages qui leur sont réservées à la fin du dossier tout en vérifiant les données portées par leur enfant.

C'est votre intérêt d'écrire la vérité. Par expérience, les familles canadiennes et les responsables détectent toujours le manque de sincérité. Vous êtes responsables de vos écrits.

Cigarette, allergies, anorexie, énurésie, goût pour l'occultisme, rendent le matching plus difficile mais il faut tout de même le signaler.

Quand et comment fait-on le matching au Canada?

Christine LENFANT part au Canada en avril avec tous les dossiers français.

Elle rencontre les directeurs responsables des programmes et des professeurs de français canadiens. Les dossiers sont triés par année d'âge, centres d'intérêts, etc.

Les dossiers sont lus un par un afin de trouver le partenaire le plus en affinité avec vous.

Les dossiers sont proposés aux familles françaises et canadiennes.

Parfois, il nous est très difficile de trouver un partenaire du même âge et ayant les mêmes affinités. Nous devons nous organiser avec les inscriptions canadiennes reçues.

Votre participation à ce programme est une expérience très formatrice et vous reviendrez grandi de cet échange en réciprocité !

Demandez notre livret témoignage !

Une photo ne vous plaît pas ? Ne restez pas bloqué dessus, pensez à ce que vous allez découvrir pendant votre séjour !

Encore quelques mots sur le matching ...

La lecture du dossier est faite avec beaucoup de soin mais trouver un dossier identique au vôtre en tous points est impossible.

Le dossier canadien que nous vous proposons vous permettra de participer au programme et découvrir une nouvelle culture, une nouvelle façon de vivre, perfectionner votre anglais, vous épanouir.

Soyez ouvert à la proposition de dossier qui est faite par l'OSEF : acceptez de vivre cette belle aventure !

Le dossier familial est préparé par l'adolescent dans le but de participer à un échange et il faut le considérer dans cette optique. Une famille qui vous acceptera comme leur propre enfant. Il est impossible de vous cloner !

Votre partenaire aura certaines affinités avec vous. C'est à l'adolescent de s'adapter à la famille et non à la famille de s'adapter à l'adolescent !

L'OSEF vous donne les clés pour réussir, à vous de les utiliser pour que l'échange soit positif et que vous reveniez transformé(e), épanoui(e), plus mature, des souvenirs plein la tête et sachant vous exprimer avec plus d'aisance en anglais.

Il nous sera très difficile, en cas de refus du dossier canadien, de vous en proposer un nouveau sauf bien sûr en cas d'allergie, pour l'âge ...et à condition que nous recevions un nombre suffisant de dossiers canadiens.

COMMENT REMPLIR VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

*Inscription
(feuille jaune)*

*Convention d'accueil du
chef d'établissement à
faire signer et à nous
retourner avec la fiche
d'inscription
impérativement (séjour
scolaire)*

*ATTENTION : nous sommes
complets au 10 décembre
chaque année.*

***Le dossier familial doit être
complété avec exactitude et
en toute sincérité***

Formalités administratives

1. **Le bulletin d'inscription est à renvoyer au siège social de l'OSEF accompagné de votre règlement (voir tarif).**

L'accord du principal ou du proviseur de votre établissement scolaire doit être envoyé obligatoirement avec votre inscription (programme scolaire 9 ou 11 semaines). L'accord n°2 pour les élèves de 3^{ème} qui sont en seconde lors de l'échange et qui changent d'établissement à envoyer en mai ou juin.

2. **Dès réception de votre inscription**, nous vous ferons parvenir :

- **le dossier original familial** qui servira à l'appariement et ira dans la famille canadienne,
- **un tableau des dates des réunions** d'information dans les établissements scolaires (en automne) et des journées préparatoires pour le départ au Canada, (en mai ou en juin).

3. Le dossier familial est à renvoyer dans un délai **d'un mois** après l'avoir rempli consciencieusement et lisiblement au **stylo noir**.

4. N'oubliez pas de nous retourner le coupon réponse mentionnant **votre choix et votre participation** à l'une des réunions de préparation aux départs, organisées en mai et juin.

Tout participant devra être impérativement en possession d'un passeport individuel en cours de validité et de l'original du transfert de droits parentaux.

IMPERATIE:

Demandez à votre assureur l'attestation « responsabilité civile ».

Les documents ci-après sont à joindre au dossier d'inscription familial :

- Le dernier bulletin scolaire (programme scolaire),
- l'attestation d'assurance Responsabilité Civile des parents (assurez-vous qu'elle comprend l'Amérique du Nord),
- l'autorisation parentale d'hospitalisation et l'attestation d'aptitude médicale
- la photocopie du transfert de droits parentaux pour les sorties éventuelles aux USA, (*vous garderez l'original*)
- la photocopie du carnet de vaccinations à jour.
- 1 carnet de 10 timbres pour frais d'expédition,
- 3 photos d'identité (*à coller sur les 3 dossiers*)
- **2 copies du dossier familial** (voir fiche explicative dans le dossier familial).
- La photocopie du passeport **à fournir impérativement au plus tard le 15 juin**,

VOYAGES ET SEJOURS DES FRANÇAIS ET DES CANADIENS

Nos voyages sont toujours accompagnés (3 ou 4 chaperons par vol) !

2 jours à Toronto avec visites aux Chutes du Niagara, Toronto avec les derniers conseils d'orientation

5 permanents de l'Association restent à l'hôtel Sheraton de Toronto le temps des arrivées

Le visa n'est pas nécessaire pour les candidats de nationalité française, puisque le séjour n'excède pas 90 jours.

Dates et séjours des canadiens

Inscription dans les établissements scolaires français par les parents.

Le voyage Paris/Canada-Canada/Paris, se fait toujours sur lignes régulières. Le voyage s'effectue en groupe sous la responsabilité des membres accompagnateurs de l'OSEF. Aucun voyage individuel ne sera autorisé.

Christine LENFANT et son équipe de coordinateurs les encadreront lors des deux journées « découverte du pays » (visites de Toronto et des Chutes du Niagara). Des professeurs canadiens leur donneront les derniers conseils (en anglais) et des renseignements sur la culture et la scolarité canadiennes.

Ils seront ensuite présentés individuellement aux familles d'accueil.

Programme scolaire (9 ou 11 semaines) : Le séjour des Français se déroule de **mi-août à début novembre au Canada selon le programme auquel votre enfant participe**. Il est conseillé de rappeler aux chefs d'établissements scolaires l'absence de votre enfant à la rentrée de septembre.

Programme 1 mois été : Les partenaires canadiens sont accueillis en Europe au mois de juillet (arrivée fin juin/début juillet) et repartent avec le partenaire européen fin juillet. Le participant européen rentre fin août.

Aucun participant au programme ne sera autorisé à quitter le Canada sans sa famille d'accueil ou à voyager en dehors des dates fixées par l'Association (sous peine d'exclusion du programme).

Les jeunes Canadiens (programme scolaire) sont accueillis en Europe de **février à mi-mai de la même année scolaire**.

Ils passeront une ou deux journées à Paris selon l'association canadienne.

Les familles devront les inscrire dans les établissements scolaires dès la réception du dossier du partenaire en juin et confirmer cette inscription en janvier.

Prenez contact avec le Directeur afin d'organiser la scolarité du jeune Canadien.

L'inscription se fera grâce au double du dossier que vous présenterez au Chef de l'établissement. L'association adressera une lettre d'information aux établissements en décembre avec la date exacte d'arrivée des jeunes Canadiens en février.

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES

Programme 1 mois

Les règlements du séjour sont effectués en plusieurs étapes.

Attention à la taxe d'aéroport qui n'est comprise dans le prix !

Le pré-acheminement (en avion ou train jusqu'à l'aéroport de Roissy CDG) est conseillé!

*OSEF organise votre transfert.
Mais il reste à votre charge !*

Le coût de ce programme est de 2 300 €, hors taxes d'aéroports en vigueur lors de l'émission des billets (entre 400 et 500 € suivant la compagnie aérienne).

Les règlements se décomposent comme suit :

- 400 € à l'inscription à l'ordre de l'Osef (possibilité en 2 chèques)

- **Avec le retour du dossier familial**

- 500 € à l'ordre de Go Tours (notre agence de voyage)
- 400 € à l'ordre de l'OSEF (possibilité en 2 chèques)

- **A la réception du dossier de votre partenaire canadien**

Le solde du séjour vous sera demandé

- 600 € par chèque ou virement à l'ordre de Go Tours auquel seront ajoutées les taxes d'aéroport (entre 400 et 500 €)
- 400 € à l'ordre de l'OSEF

Une attestation de paiement vous sera envoyée.

Ce prix comprend :

- La sélection d'un(e) partenaire,
- La journée de préparation au départ, en France, dans votre région, courant Mai et Juin,
- Les vols internationaux Aller-Retour **au départ de Roissy CDG sur ligne régulière**,
- Les vols intérieurs toutes provinces au Canada.
- L'assurance hospitalisation / rapatriement Europ Assistance,
- Une nuit d'hôtel et la visite des chutes du Niagara,
- Le suivi permanent pendant la durée de l'échange,
- Le sac à dos OSEF, la pochette passeport et l'étiquette bagage, les livrets conseils,
- Les repas les jours de départ et arrivée à CDG (repas servis dans l'avion),

Ce prix ne comprend pas

- **Les taxes aéroports,**
- **Les frais occasionnés en cas de retour anticipé (sauf rapatriement sanitaire pris en charge par Europ Assistance).**
- **L'assurance annulation**
- **Le pré-acheminement Aller/Retour entre votre domicile et l'aéroport Roissy CDG.**

TARIFS ET MODALITES FINANCIERES Programmes Scolaires (9 & 11 semaines)

Les règlements du séjour sont effectués en plusieurs étapes.

Le montant total du séjour doit être soldé pour le 30 juin.

Le coût de ce programme est de 3 100 €, hors taxes d'aéroports en vigueur lors de l'émission des billets (entre 400 et 500 € suivant la compagnie aérienne).

Les règlements se décomposent comme suit :

- 500 € à l'inscription (possibilité en 2 chèques)
- **Avec le retour du dossier familial**
 - 500€ à l'ordre de Go Tours (notre agent de voyage)
 - 600 € à l'ordre de l'OSEF (possibilité en 2 ou 3 chèques)
- **A la réception du dossier de votre partenaire canadien**
Le solde du séjour vous sera demandé
 - 900 € par chèque ou virement à l'ordre de Go Tours auquel seront ajoutées les taxes d'aéroport (entre 400 et 500 €)
 - 600 € à l'ordre de l'OSEF

Une attestation de paiement vous sera envoyée.

Ce prix comprend :

- La sélection d'une famille d'accueil,
- La journée de préparation au départ en France (mai ou juin),
- Les vols internationaux aller-retour **au départ de Roissy CDG**, sur ligne régulière,
- **Les vols intérieurs aller-retour au Canada.** (Les familles proches de Toronto viendront chercher les jeunes à l'hôtel et les familles plus éloignées les attendront à l'aéroport de destination),
- La scolarité au Canada et la remise d'un bulletin scolaire,
- Le suivi permanent des Français et des Canadiens pendant toute la durée du séjour : Christine LENFANT reste sur place au Canada 1 mois puis les jeunes sont suivis par ses partenaires et les conseils scolaires canadiens,
- L'assurance hospitalisation & rapatriement Europ Assistance,

*Le pré-acheminement
(transfert avion/train jusqu'à
l'aéroport de Roissy CDG) est
obligatoire ! OSEF organise
votre transfert mais il reste à
votre charge financière !*

- Les 2 journées et 2 nuits à l'hôtel Sheraton de l'aéroport avec visites et orientation (Chutes du Niagara et ville de Toronto),
- Le sac à dos OSEF, la pochette passeport, l'étiquette bagage, les livrets conseils.
- L'organisation des transferts ainsi que l'accueil des transferts personnalisés dans les gares et aéroports.
- Les repas les jours de départ et d'arrivée à CDG (repas servis dans l'avion),
- L'accueil de vos partenaires canadiens et toute l'organisation

Ce prix ne comprend pas

- **Les taxes d'aéroports,**
- **Les frais en cas de retour anticipé (sauf rapatriement sanitaire pris en charge par Europ Assistance).**
- **Le pré-acheminement aller et retour** entre votre domicile et l'aéroport de Roissy CDG
- L'assurance annulation

DESISTEMENT ET REMBOURSEMENT

L'OSEF vous rembourse intégralement les sommes versées.

**Pour toute annulation de votre part après le 30 mai, l'agent de voyages
retiendra une pénalité sur le billet d'avion.**

Les responsables français et canadiens de l'OSEF se réservent le droit d'annuler toute inscription, après examen du dossier, ou le désaccord des lycées et collèges.

PRE-ACHEMINEMENT Tous programmes AVIONS – TRAINS en France Le prix du billet de train ou d'avion sera à votre charge

OSEF organise le pré-acheminement de vos enfants **jusqu'à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, avec départ de la gare ou de l'aéroport le plus près de votre domicile.**

TGV ou train privilégiés pour les villes éloignées d'un aéroport :

Académies de Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Metz, Nancy, Poitiers, Rennes, Strasbourg.

Avion pour les académies suivantes :

Aix, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Toulouse.

Rendez-vous directement à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle :

Les académies d'Amiens, Caen, Créteil, Lille, Paris, Reims, Rouen et Versailles.

LES ECHANGES INVERSES

30 par année environ. C'est L'OSEF qui vous le proposera suivant les années de naissance des inscriptions canadiennes.

Vous devrez compléter un formulaire avec le dossier familial

Dans le cas d'un échange inversé, vous recevez le jeune Canadien en février de l'année du départ de votre enfant en août.

Le jeune Canadien arrive en Février et le jeune Français part au mois d'août de la même année civile.

Complétez votre dossier familial au plus vite !

L'accord du proviseur ou du principal

JUMEAUX ou FRERES/SŒURS : OSEF étudiera les dossiers au cas par cas. Un pourra faire l'échange inversé et l'autre le programme classique.

ATTENTION : ceci est sans garantie car lié à la compatibilité avec un dossier Canadien ! Si cette formule n'est pas possible alors OSEF se verra dans l'obligation de refuser les dossiers des Français car il est impossible d'accueillir 2 enfants Canadiens dans la même famille en même temps !

EN AUCUN CAS il ne peut s'agir d'une exigence de la famille française mais seulement d'une occasion ! Vous pouvez émettre un souhait mais OSEF ne peut pas vous garantir un échange inversé.

Chaque année, nos partenaires canadiens nous proposent une trentaine de dossiers de jeunes Canadiens. Ils se joignent au groupe de Canadiens de l'année d'échange précédente qui a accueilli en août les jeunes Français.

Vous accueillez en premier (février/mars/avril) et votre enfant ira chez son partenaire en août, septembre et octobre de la même année civile.

Nous organisons l'appariement de ces jeunes selon les inscriptions en notre possession. Les dossiers sont appariés en fonction du profil, de l'âge, des centres d'intérêts des jeunes (sport, musique etc..).

Si le dossier d'un jeune Canadien « inversé » correspond au dossier de votre enfant, OSEF vous proposera son dossier par téléphone et courrier !

Nous clôturons nos inscriptions le 15 décembre avec l'accord du chef d'établissement et il est important que votre dossier familial soit rempli afin que le partenaire canadien puisse le découvrir avant son arrivée !

LES COORDINATEURS FRANÇAIS ET CANADIENS

Les coordinateurs sont des bénévoles (professeurs, chefs d'établissements, parents d'élèves et autres...).

Ils sont à l'écoute des jeunes dans tous les domaines, en accompagnateurs avec les jeunes en avions.

Ou en famille, aux lycées etc.

Ils sont présents aux réunions de préparation au départ.

Ils peuvent être amenés à accueillir un jeune en difficulté à leur domicile.

L'OSEF attache une grande importance à ses coordinateurs de région qui soutiennent fidèlement depuis 1995 l'Association dans l'accueil et le retour des jeunes et dans les diverses réunions. Pendant les vols Paris/Canada aller-retour, ils accompagnent les jeunes. Ils sont présents pour régler les éventuels problèmes pendant le voyage. Des responsables restent sur place quelques jours après l'arrivée au Canada afin de s'assurer avec les coordinateurs canadiens d'un bon début dans leur famille d'accueil.

Le rôle des coordinateurs

- Présenter l'association et répondre aux questions des parents,
- Orienter et rassurer les familles françaises accueillant les jeunes,
- Aider les membres du bureau de l'OSEF lors des réunions de préparation au départ et pendant les transports aériens ou terrestres, en France et au Canada.
- Être à l'écoute des jeunes pendant leur séjour en les aidant à régler les problèmes qui pourraient survenir tant sur le plan scolaire que sur celui des relations avec leurs familles d'accueil.
- Aider les Canadiens lorsqu'ils sont en France, leur parler et les aider à résoudre leurs problèmes divers : scolarité, maladie, mal du pays, adaptation, communication, changement de famille etc. ...

Au Canada

Ils sont responsables des jeunes pendant le voyage et le séjour. Une carte sera remise à votre enfant pour joindre les bureaux des partenaires et les professeurs coordinateurs au Canada.

VOUS ALLEZ VIVRE PLUSIEURS SEMAINES DANS UNE FAMILLE CANADIENNE

Adaptation

Des accompagnateurs (professeurs ou parents bénévoles) seront avec les jeunes Français

Nos partenaires coordinateurs, responsables pendant le séjour vous seront présentés. Leurs numéros de téléphone vous seront remis sous forme de carte de visite et si la barrière de la langue vous gêne, vous pourrez appeler le coordinateur local .

(Ses coordonnées sont données sur la carte qui vous sera remise lors de la présentation des coordinateurs) et dans nos livrets.

Lorsque vous arriverez en août, les Canadiens seront en vacances. Vous aurez donc le temps de vous accoutumer aux habitudes de la famille, à leur façon de vivre et à leur anglais.

Votre séjour au Canada commencera, le lendemain de votre arrivée, par un programme de 2 jours organisé à votre intention ; il prévoit :

- le 1^{er} jour : une excursion aux Chutes du Niagara, suivie d'une visite de la région.
- Le 2^{ème} jour : le matin, visite guidée de Toronto suivie d'une présentation avec des coordinateurs canadiens sur la vie familiale et scolaire au Canada.

Le premier contact avec votre partenaire d'échange et sa famille est prévu vers 15h30. Certains jeunes, compte tenu des distances, reprendront un vol ou une navette pour rejoindre leur famille d'accueil.

La rentrée scolaire a lieu le 1^{er} mardi de septembre. Avec votre partenaire, vous visitez l'école où il sera proposé, selon les possibilités de l'établissement, des cours adaptés à l'apprentissage de la langue anglaise. Le cursus scolaire étant rarement identique à celui de la France, rappelez-vous que notre programme est avant tout linguistique et culturel.

Des études ont prouvé qu'une immersion totale de trois mois est suffisante pour acquérir un anglais courant et aisément. Les débuts seront peut-être un peu difficiles pour certains, mais cela est tout à fait normal. Il vous faudra environ trois semaines pour vous adapter. Nous vous conseillons de ne pas affoler vos parents au premier petit coup de cafard. Ils sont à plus de 6000 km et vous ne feriez que les inquiéter.

La famille d'accueil est à votre écoute ; elle a été sélectionnée avec soin par l'Association canadienne. Elle fera le maximum pour vous aider. Elle le fera, sachant que, quelques mois plus tard ce sera son propre enfant qui vivra la même expérience. Les coordinateurs ainsi que les membres des différents bureaux canadiens, seront là durant tout votre séjour. Christine LENFANT, sera à votre disposition, sur place, pour vous aider durant le 1^{er} mois.

Ne cherchez pas le contact avec les Français, ce n'est pas le but du séjour.

Si on vous parle en français, dites que vous êtes là pour apprendre l'anglais ! Informez-en le responsable canadien; après votre retour, il sera trop tard !

Les Repas

A la maison

En général, le week-end est consacré à la famille et à diverses activités pratiquées ensemble.

A l'école

Vous aurez une pause pour prendre votre repas du midi à l'école.

Gardez toujours en mémoire que vous n'arrivez pas dans la famille canadienne en tant qu'invité. **Vous devenez un membre à part entière de la famille**, ce qui signifie que vous devez **respecter ses règles** comme vous respectez celles de votre propre famille. Vous ne changerez pas **la façon de vivre de la famille d'accueil**. Vous n'êtes pas venu révolutionner leur culture mais la découvrir sans jamais faire de comparaison. **C'est à vous de vous adapter**. Vous y arriverez avec l'aide de votre correspondant. Allez au devant de lui, posez-lui des questions et intégrez-vous à son cercle d'amis.

Nos amis canadiens ont un grand respect de la liberté de l'individu et ne veulent pas vous imposer dès le départ leur façon de vivre. Leur façon d'être vous paraîtra peut-être un peu déroutante au début mais en allant vers eux vous découvrirez que ce sont, en grande majorité, des gens charmants et très amicaux, à l'écoute des jeunes.

Il faudra communiquer, le plus possible, sans timidité, pour que tout soit clair. C'est le secret de la réussite de votre séjour. S'il vous arrive par exemple, d'être fatigué, de vouloir vous reposer ou de vous isoler un peu, dites-le clairement à la famille, cela évitera bien des malentendus.

Vous n'êtes pas obligé d'imposer toute la journée votre présence à votre correspondant ni lui la sienne. Vous devez le considérer comme un frère ou une sœur. Rien ne vous interdit d'avoir des amis canadiens de votre côté et d'avoir des activités différentes.

Nourriture : goûtez à tout et dites clairement, mais avec **tact**, si vous aimez ou si vous n'aimez pas. Si vous ne dites rien, vous risquez de vous voir resservir des plats que vous n'aimez pas, la mère de famille croyant vous faire plaisir.

Le repas pris en commun avec toute la famille a lieu généralement le soir. Chaque membre de la famille ayant ses propres activités, il est parfois difficile de réunir tout le monde comme c'est le cas dans de nombreuses familles françaises.

Adaptez-vous aux habitudes familiales.

Lunch : Le **packed lunch** est le repas traditionnel du midi partout au Canada. Il est préparé par la maman ou l'élève lui-même. Il n'y a pas de repas le midi chaud au Canada. Certaines familles donnent un peu d'argent pour déjeuner au fast-food ou pour acheter quelque chose. Un self est souvent mis à la disposition des élèves.

L'argent/L'argent de poche

Voici les moyens de paiement les plus couramment utilisés :

- **Carte bancaire**, mais sachez que chaque fois que vous l'utiliserez **des frais seront prélevés** – à voir avec votre banquier.
- **Traveller's chèques en dollars canadiens**, solution idéale. Vous pourrez vous les procurer auprès de votre banque, en France, et les utiliser au Canada pour payer vos achats.

Si vous désirez acheter des jeans, articles de sport, chaussures de sport, T-shirts, patins à glace, sachez qu'ils sont **moins chers au Canada**. Prévoyez alors un peu plus d'argent pour pouvoir effectuer ces achats.

350 € pour les 11 semaines est une moyenne.

Si vous souhaitez que votre enfant achète des vêtements, et des petits cadeaux, tenez-en compte dans le montant que vous lui donnerez.

Traveller's chèques : si vous optez pour cette solution et craignez que votre enfant ne sache pas gérer son budget, ne lui donnez pas la totalité de la somme au départ. Faites lui parvenir le reste de son budget vers le milieu du séjour ; les Traveller's chèques peuvent se glisser facilement dans une enveloppe.

Si vous décidez d'écrire, achetez vos timbres par carnet de 10. Les bureaux de poste se trouvent dans les centres commerciaux et les boîtes aux lettres (rouges) se trouvent sur les trottoirs et sur les parkings.

Attention : le courrier est assez lent, comptez 5 jours minimum.

- Une lettre postée un lundi peut arriver en fin de semaine.
- Une lettre postée en fin de semaine mettra plus longtemps.

Il y a des téléphones partout. **Il est interdit de téléphoner sur le poste de votre famille d'accueil sans autorisation**, sauf si vous téléphonez **dans la même ville, car, au Canada les appels locaux sont gratuits** (s'en assurer auprès de la famille d'accueil avant tout appel) – ou bien utilisez votre **carte internationale pour l'extérieur**.

Achetez une carte lors de votre arrivée dans votre famille (car les Provinces sont toutes différentes avec un code différent) afin de pouvoir téléphoner.

N'EMPORTEZ PAS VOTRE PORTABLE ! Les communications excessives créent toujours des litiges avec la famille d'accueil.

Ne téléphonez pas trop souvent en France, sinon votre corps sera au Canada et votre esprit en France.

Fixez de préférence des **rendez-vous téléphoniques** avec vos parents, à des heures pratiques pour tout le monde (n'oubliez pas les 6 heures de décalage horaire pour l'Ontario, 8 heures pour l'Alberta et 9 heures pour la Colombie Britannique).

L'OSEF n'est pas responsable des notes de téléphone des jeunes et ne les paiera pas ! Alors prenez vos responsabilités et réglez avant votre départ toute communication que vous auriez pu passer de chez vos hôtes ou d'ailleurs.

Chaque année, nous déplorons quelques retours anticipés ou changements de famille pour les causes suivantes :

Nous n'avons pas de familles, ni d'enfants modèles.

Seule la tolérance permet de réussir son séjour.

- **Trop de communications avec les parents restés en France,**
- **Petit(e) ami(e) laissé(e) en France,**
- **Manque de communication entre les correspondants,**
- **Anorexie,**
- **Timidité, manque d'indépendance,**
- **Intolérance envers les différences alimentaires, culturelles et linguistiques.**
- **La cigarette : les Canadiens sont en général anti-tabac. Nous avons du mal à trouver un appariement dans les familles françaises où il y a des fumeurs.**

L'association canadienne nous met en garde contre les familles de fumeurs !!

Chaque année, des familles canadiennes refusent des dossiers français à cause du tabac.

Certains jeunes changent de famille pour incompatibilité d'humeur et difficultés d'adaptation.

Un changement de famille ne pourra avoir lieu qu'après entretien et concertation entre les associations française et canadienne, les familles et les étudiants.

N'hésitez pas à contacter les responsables OSEF dès que vous rencontrez le moindre problème. Ils sont à votre écoute et vous aideront à trouver une solution.

L'association souhaite que l'étudiant s'adapte à la famille et à la ville où il se trouve. Chaque dossier est étudié en tenant compte de l'âge et des centres d'intérêt mais il reste toujours le facteur humain. Il est important de comprendre qu'il n'y a pas de famille d'accueil totalement identique à la vôtre ni de correspondant idéal à votre attente.

Nous pensons maintenant que vous êtes prêts à faire vos bagages et à affronter le Nouveau Monde... sans oublier toutefois **le règlement intérieur.**

LE SYSTEME EDUCATIF CANADIEN

Les deux types d'écoles canadiennes :

L'école publique:

La rentrée scolaire a lieu le 1^{er} mardi de septembre

- Les élèves étudient toutes les matières d'enseignement général (maths, anglais, histoire, géographie, etc. ...)
- Les élèves ont aussi le choix de matières complémentaires selon leurs intérêts personnels (art, théâtre, sport, musique, charpente, cuisine, etc. ...)
- Certaines écoles traditionnelles offrent l'option du programme d'immersion française (les matières d'enseignement général sont faites en français).

Attention : ce ne sont pas des écoles de langue française mais des écoles qui offrent l'option en français en plus du programme régulier de l'école anglaise. En général, un maximum de 30-40% de la population de l'école fera partie d'un tel programme mais vous n'aurez pas à y adhérer.

L'école privée/indépendante :

- Écoles qui sont souvent à la base d'une domination religieuse (Catholique, Chrétienne, Musulmane, Sikh etc....)
- Les matières sont les mêmes qu'en école publique.
- Il y a souvent une matière obligatoire sur la religion associée avec l'école (ces cours ne sont pas faits pour convertir les étudiants, mais des cours pédagogiques)
- Certaines écoles privées offrent aussi l'option du programme d'immersion française.
- Ces écoles suivent les curriculums établis par les ministres d'éducation, mais sont gérées par leurs propres administrations.

LA DIVISION DES NIVEAUX/GRADES (Classes)

- Selon la province, et même la région dans une province, les classes sont divisées différemment.
- Les deux systèmes les plus communs :

AGE	CLASSE DU FRANÇAIS	ECOLE FRANCAISE	CLASSE DU CANADIEN	ECOLE CANADIENNE (Ex : 1)	ECOLE CANADIENNE (Ex : 2)
5-6	GS	Maternelle	Kindergarten	Elementary School	Elementary School
6-7	CP	Elémentaire	1		
7-8	CE1		2		
8-9	CE2		3		
9-10	CM1		4		
10-11	CM2		5		
11-12	6 ^e	Collège	6	Middle School	Junior High
12-13	5 ^e		7		
13-14	4 ^e		8		
14-15	3 ^e		9		
15-16	2 ^{de}	Lycée	10	Secondary School	Senior High
16-17	1 ^e		11		
17-18	Term/Tle		12		

Vous aurez un grand choix de matières en option !

Les étudiants sont accueillis chaleureusement et apprécient énormément le système scolaire

Les cours sont différents et plus ludiques qu'en France !

Un « savoir faire » au Canada contre un « savoir » en France !

Les matières :

En Secondary School et Senior High School, (quelque soit le type d'école), les élèves ont un grand choix de matières.

A l'enseignement général obligatoire (maths, anglais, physique, histoire-géographie), s'ajoutent des options technologiques et culturelles telles que :

Menuiserie, mécanique, cinéma, photo, journalisme, théâtre, musique, sport, cuisine, etc. ...

A son arrivée au Canada, l'élève français choisira ses cours puis sera placé dans des modules adaptés en fonction de son niveau et les places disponibles.

Les activités/clubs :

Les cours se terminent entre 14H30 et 15H30. Les jeunes Canadiens restent volontiers à l'école après la classe alors que diverses activités au choix sont proposées suivant les établissements.

Le sport a beaucoup d'importance dans la vie des Canadiens et ils adhèrent souvent à des clubs sportifs auxquels vous aurez bien entendu accès (ex : foot, football américain, baseball, basket, aviron etc. ...)

Les professeurs canadiens :

Les rapports entre élèves et professeurs sont cordiaux et même amicaux. Les professeurs sont **à l'écoute des étudiants** et font le maximum pour les aider. Ceux-ci sont aussi habitués à recevoir, dans le cadre des échanges favorisés par le Ministère de l'Education, des élèves de différentes nationalités.

Votre scolarité en France

Avant leur départ, les étudiants désignent un parent, un ami ou un délégué de classe pour garder leurs cours qu'ils rattraperont ensuite à leur retour, pendant leur temps libre. Les cours sont en général rattrapés dès la fin du premier trimestre.

Nous n'avons jamais, à ce jour, déploré de redoublement de classe dû à l'échange.

LES ECOLES EN ONTARIO : UNE DESCRIPTION GENERALE

LES ECOLES

Au Canada, l'éducation – à tous les niveaux – est de la responsabilité de chaque gouvernement provincial. En Ontario, les fonds publics alimentent à la fois les écoles publiques et catholiques. Plus de 2 millions d'étudiants fréquentent plus de 5000 écoles publiques, et 100.000 autres étudiants sont inscrits dans quelques 750 écoles privées.

L'école est obligatoire en Ontario de 6 à 16 ans. Les élèves peuvent légalement quitter l'école après l'âge de 16 ans, bien qu'à peu près 82% des 16-18 ans continuent leur éducation dans le système scolaire.

Le Principal de l'école est responsable de l'organisation et la gestion de son école, de la discipline et de la qualité de l'enseignement.

LES CONSEILS SCOLAIRES :

En Ontario, l'éducation au niveau élémentaire et secondaire est sous la responsabilité conjointe du Ministère de l'Education et les conseils scolaires de district. Ces derniers sont constitués de membres élus (administrateurs). Il existe 72 conseils scolaires en Ontario issus de fonds publics.

Les conseils scolaires sont responsables du développement et de la délivrance des curriculums et programmes. Ils se basent sur la politique provinciale, la législation et les directives. Le Ministère de l'Education octroie les fonds pour s'assurer que tous les conseils scolaires peuvent offrir le même niveau de base en matière de programmes et services éducatifs. Le Ministère de l'Education travaille étroitement avec les conseils scolaires locaux pour gérer l'application des politiques et programmes dans tout le système.

LES PROGRAMMES SCOLAIRES :

Les élèves peuvent entrer en maternelle junior ou senior à l'âge de 3 ou 4 ans, ensuite ils fréquentent l'école élémentaire des classes 1 à 8, de 5 à 13 ans. Les écoles secondaires offrent des programmes aux élèves de 14 à 18 ans des classes 9 à 12. Les élèves peuvent obtenir le Diplôme de l'Ecole Secondaire de l'Ontario en ayant un minimum de 30 « crédits » ; chaque crédit représente l'accomplissement avec succès d'une matière qui a été suivie pendant un minimum de 110 heures. Les élèves peuvent généralement obtenir leur diplôme en 4 ans. La distribution des crédits pour l'obtention du diplôme est représentée sur la liste suivante :

Crédits obligatoires (18 au total) :

4	Anglais/Français	1	Education Physique
3	Mathématiques	1	Education Civique ou Etude des Carrières
2	Sciences	1	Education physique, Arts ou Business
1	Français 2 ^{ème} langue /Anglais	1	Sciences (classe 11 ou 12) Technologie (classes 9-12)
1	Histoire du Canada	1	Art
1	Géographie du Canada	1	Anglais/Français 3 ^{ème} langue ou Sciences Sociales, Etudes Canadiennes et Mondiales, ou Humanités

Crédits optionnels (12 au total) : 12 crédits optionnels sur les cours offerts par l'établissement fréquenté (le choix est différent selon les écoles)

Notes:

- a) les crédits optionnels peuvent être obtenus dans différentes matières, incluant ceux qui sont dans la liste des crédits obligatoires, mais bien entendu ils doivent venir en plus des crédits obligatoires.
- b) Ces crédits optionnels permettent aux élèves de prendre les cours qui les intéressent et ainsi de remplir les conditions universitaires, d'IUT ou professionnelles.

EN FONCTION DU MATCHING DES PROVINCES CANADIENNES

Chaque province a son propre fonctionnement indépendant des autres !

Chaque Conseil Scolaire est également indépendant !

C'est la raison pour laquelle nous ne savons dire à l'avance qui, parmi les plus jeunes, partira 9 semaines !

Attention :

En Ontario, programmes de 9 semaines (du 09 août au 11 octobre environ) en fonction du matching proposé et de la scolarisation de leur partenaire. Sont concernés les jeunes des classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

Les candidats canadiens scolarisés entre les classes de 4^{ème} et 3^{ème} (grade 8) sont peu nombreux. Les collégiens français peuvent avoir un partenaire d' 1 an plus jeune et seront en « Elementary School » (équivalent à notre collège) ; les canadiens « grade 9 » équivalent à notre 3^{ème} en France sont en « High School » (notre lycée). Voir « Tableau comparatif des écoles en France et au Canada ».

ACCUEIL SCOLAIRE DE VOTRE PARTENAIRE CANADIEN EN FRANCE

Nos jeunes Canadiens seront scolarisés dans les établissements scolaires de leurs partenaires français

OSEF est en contact régulier avec le chef d'établissement.

L'école est obligatoire

Les chefs d'établissements peuvent leur proposer un emploi du temps allégé !

Les jeunes Canadiens recevront à la fin de leur scolarité française, un bulletin scolaire qui leur sera réclamé au Canada

Contactez le chef d'établissement en juin pour lui rappeler que votre enfant sera absent à la rentrée de septembre

Information pour l'accueil des élèves canadiens en lycées et collèges

Séjours des élèves de l'Alberta et de la Colombie Britannique :

entre le **5 février** et le **24 avril** (dates approximatives)

Séjours des élèves de l'Ontario : entre le **10/21 février** et le **20 mars/11 mai**

Les Canadiens visitent Paris à leur arrivée. Cette visite est suivie d'une petite réunion sur les coutumes et le système scolaire de notre pays. Chaque participant reçoit un livret d'information sur la vie familiale en France, la géographie, les règles de l'OSEF (pas de drogues, pas d'alcool, pas de conduite de véhicule motorisé et pas d'auto stop).

Nous demandons aux parents d'inscrire dans l'établissement scolaire de leur enfant, l'étudiant(e) canadien(ne) au reçu de son dossier ; l'accord du chef d'établissement ayant été donné précédemment avec la pré-inscription de l'élève Français pour l'échange.

Les élèves canadiens ont l'obligation d'assister aux cours et de respecter les règles de l'établissement.

Leur accueil dans une classe est fonction des places disponibles dans celle-ci. Il est recommandé, mais pas obligatoire de les mettre dans un niveau qui leur correspond; leur but principal étant d'entendre notre langue. Toutefois certains chefs d'établissements leur proposent un programme « allégé ». Ils peuvent remplacer les matières non suivies au Canada par des cours de sport, d'histoire, de géographie, de français ou une recherche en CDI. Il n'est pas obligatoire qu'ils soient dans la même classe que leur correspondant(e).

Les élèves canadiens ont tous une assurance responsabilité civile.

Les élèves canadiens sont munis d'une assurance maladie et rapatriement et sont sous la responsabilité civile de l'association canadienne.

Nous vous rappelons que tous les élèves français sont reçus sans frais dans la totalité des établissements canadiens.

Nous demandons aux établissements concernés de leur remettre la copie du bulletin scolaire ou une attestation signée avant leur départ fin avril, début mai. L'original doit être envoyé au bureau de l'OSEF.

Les élèves français partent en août et reviennent entre le 1^{er} et le 5 novembre avec leurs bulletins des établissements canadiens (ceux-ci peuvent aussi être envoyés plus tard par l'association canadienne).

Les Français ne sont pas en vacances. Ils sont scolarisés pendant deux mois (septembre et octobre). Ils devront mettre « les bouchées doubles » afin de rattraper leurs semaines d'absence dans les écoles françaises.

REGLEMENT INTERIEUR DE L'OSEF

Ce qui suit est à lire avec beaucoup d'attention

1. **L'école est obligatoire.**
2. **Adaptez-vous aux conditions de vie de votre famille d'accueil** (horaires, repas, sorties, petites tâches ménagères).
3. **Il est interdit de commettre délit ou infraction punis par les lois françaises et/ou canadiennes** (vol dans la famille, vol à l'étalage, etc.)
4. **Il est interdit de conduire des véhicules à moteur**
5. (deux roues y compris).
6. **Il est interdit de faire de l'auto-stop.**
7. **Pas de cigarettes ni d'alcool**
8. (interdits avant 19 ans au Canada)
9. **La consommation de drogue, même douce, ou d'alcool est un motif de retour immédiat au même titre que la violence physique ou les injures sur Facebook!**
10. **Les voyages individuels sont interdits.**
11. **Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas de retour avant la date de fin de l'échange.**
12. **Vous devez impérativement accueillir même si c'est un autre jeune que celui initialement proposé,** la scolarité canadienne ne fonctionne que s'il y a réciprocité.
13. **Vous devrez payer toutes vos dépenses à la famille** avant votre départ pour la France.

Un livret d'information et de conseils sur le Canada vous sera remis lors des réunions préparatoires.

Votre présence à ces réunions est INDISPENSABLE

Au Canada, il est interdit d'acheter des cigarettes et de l'alcool avant l'âge de 19 ans.

Il est de bon ton de prévoir un petit cadeau pour votre famille d'accueil.

Les Canadiens apprécient particulièrement les objets en porcelaine, les livres sur votre ville d'origine (en anglais),

les T-shirts personnalisés avec des inscriptions en français, les parfums, les chocolats, bonbons, les drapeaux...

Notre programme n'est pas touristique mais linguistique, scolaire et familial.



Toutes les chances sont réunies pour que ce séjour soit un moment inoubliable, l'OSEF est à votre écoute, appelez nous.

L'association compte 20 ans d'expérience.

L'OSEF est composé d'un bureau, son équipe de bénévoles, la collaboration de l'agence de voyages 24h sur 24, ce qui nous permet de faire partir vos enfants dans les meilleures conditions pour leur bien être